

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2018

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Série S

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient : 3

L'usage des calculatrices et des dictionnaires est interdit.

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

Le candidat doit traiter **un** des deux sujets de la première partie et l'exercice de la deuxième partie.

## **PREMIÈRE PARTIE**

### **Composition d'histoire**

Le candidat traite l'un des deux sujets suivants :

**Sujet 1** : Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales

**Sujet 2** : Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation (espaces maritimes compris)

## DEUXIÈME PARTIE

### Analyse de documents en histoire

**Sujet : Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement, administration et opinion publique**

**Consigne :** en vous appuyant sur ces documents, vous expliquerez comment le président de Gaulle justifie la présidentialisation et le renforcement du rôle de l'État sous la V<sup>e</sup> République. Vous montrerez que cette vision du régime suscite des critiques.

Document 1 : Conférence de presse donnée par le président de Gaulle le 14 janvier 1963

« En décidant que le chef de l'État sera élu au suffrage universel [...] ;  
en approuvant après quatre ans d'expérience, la façon dont sont exercées les attributions du Président de la République ;  
en consacrant le principe et les conditions d'emploi du référendum ;  
tout le monde pense que notre pays a tranché les controverses qui s'étaient présentées en ce qui concerne le caractère, le sens, la portée de la réforme constitutionnelle que nous avons accomplie.

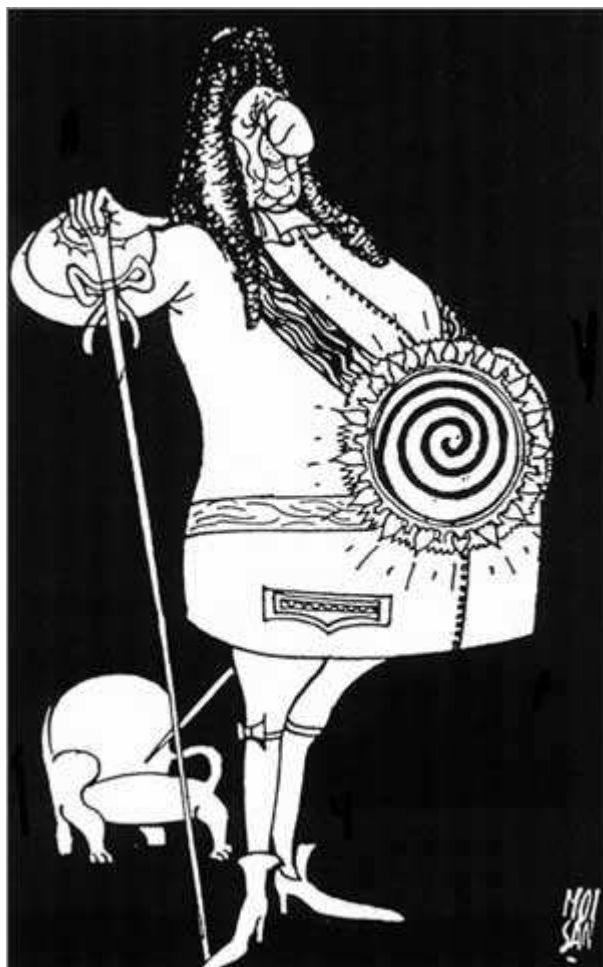
Ce qui saute aux yeux dans cette réforme constitutionnelle, c'est, me semble-t-il, qu'elle a réussi parce qu'avant tout, elle correspond à une nécessité vraiment absolue des temps modernes. Il est banal de constater que l'évolution actuelle rend toujours, et de plus en plus essentiel le rôle de l'État. Et il n'y a pas d'activité nationale qui dès à présent puisse s'exercer sans son consentement. Souvent, sans son intervention. Et parfois sans sa direction. Tout et même le sort de chacun est donc lié plus ou moins directement à l'action des pouvoirs publics, laquelle se traduit par une orientation nationale, par des règlements et par des lois.

À cette action-là comme à toute action, il faut une tête et comme cette tête est une personne, [...] il convient que cette personne reçoive l'expression personnelle de la confiance de tous les intéressés. Mais il faut en tenir compte aussi, de ce fait écrasant, que dans la situation politique et stratégique où se trouve le monde, il y a des pays, en particulier le nôtre, qui sont tout le temps, on peut le dire, en danger de mort subite. [...]

Je crois que ce sont ces conditions qui ont exclu dorénavant notre ancien système, assez instable, assez incertain, assez inconstant qu'on appelle le système des partis ».

Source : <http://fresques.ina.fr/de-gaulle/liste/recherche>

Document 2 : Le président de Gaulle vu par le caricaturiste R. Moisan



Source : dessin de presse de R. Moisan, publié dans *Le Canard enchaîné*, 11 décembre 1963. <http://www.de-gaulle-edu.net/recreation/caricatures/bios.htm>